

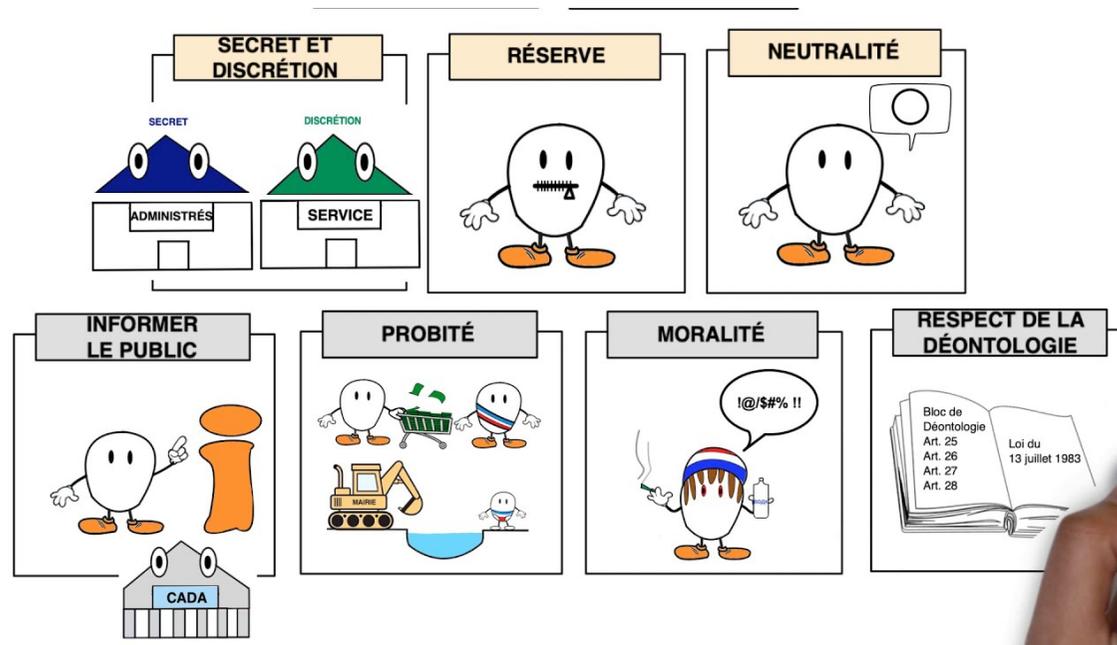
# Déontologie du Sapeur-Pompier



# Définition :

Règles juridiques mais aussi morales que l'on doit respecter.

La déontologie rassemble les droits et obligations mais aussi les règles morales chez les sapeurs-pompiers.



## Les devoirs du SP envers lui-même :

- Respecter les règlements en vigueur.
- Développer son instruction générale, étendre ses connaissances.
- Avoir une condition physique et une bonne hygiène de vie.
- Prendre soin de son matériel en toutes circonstances.
- Avoir une tenue et une apparences irréprochables.

## Les valeurs du SP :

- \* J'agis avec courage et dévouement
- \* Je suis honnête
- \* Je suis respectueux
- \* Je suis humble et digne
- \* Je reste calme en tout temps
- \* J'ai l'esprit d'équipe



## Comportements, conduites et attitudes à respecter en opération :

- ° Je prend mes ordres auprès de mon chef d'agrès et je rend compte
- ° Je veille sur le matériel, mes collègues et mon binômes en particulier
- ° Je protège les biens des personnes :
  - Evacuer si nécessaires les biens dès la phase d'attaque
  - Prendre soin lors des opérations de déblai de sauver tout ce qui peut avoir une valeur, même affective pour le sinistré
  - Limiter les dégâts au strict minimum (ouvrir les fenêtres plutôt que fracturer la porte)
  - Utiliser l'eau avec intelligence pour limiter les dégâts dûs aux eaux d'extinctions

## Discrétion et Secret professionnel :

Je m'attache à respecter le devoir de discrétion professionnelle pour protéger mes collègues, mon SDIS et les victimes.

Je ne publie jamais des photos d'intervention ni ne parle de celle-ci.

